

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID : 031-213105844-20240408-DELIB2024021A-BF

Berger
Levrault



DOCUMENT EXPLICATIF COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

Séance du Conseil municipal du 08 avril 2024



Table des matières

PARTIE I : LE BUDGET PRINCIPAL.....	2
PARTIE II : LE BUDGET ANEXE PORTAGE	5
PARTIE III : LE DISPOSITIF DE MECENAT DE COMPETENCES	6



PARTIE I : LE BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal affiche un résultat positif en 2023, réparti comme suit :

- Section de fonctionnement : +3,28 M€ ;
- Section d'investissement : +0,72 M€.

FONCTIONNEMENT (en M€)	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Résultat reporté des années antérieures			1,49
Exercice 2023	7,14	8,93	1,79
Résultat de fonctionnement au 31/12/2023	7,14	8,93	3,28

INVESTISSEMENT (en M€)	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Résultat reporté des années antérieures			-1,55
Exercice 2023	1,86	4,13	2,27
Résultat D'investissement au 31/12/2023	1,86	4,13	0,72

RESULTAT EXCEDENTAIRE 2023 = 3,99 M€

Recettes de gestion courante (en M€)	2022	2023
TOTAL	7,14	7,46
Produits des services	0,57	0,54
Impôts et taxes	5,12	5,29
Dotations et participations	1,29	1,47
Autres produits	0,17	0,16

Les recettes courantes progressent de 315 k€ entre 2022 et 2023. La hausse porte sur :

- Les produits d'imposition (+170 k€) :
 - +255 k€ de produits des impositions directes locales liés au coefficient de revalorisation des bases (+7,1% en 2023) ;
 - -79 k€ de droits de mutation suite au repli du marché immobilier en 2023 ;
- Les dotations et participations (+179 k€) :
 - La hausse des produits des dotations et participation s'explique par l'éligibilité de la Commune à la fraction cible de la dotation de solidarité rurale (DSR) en 2023.

Dépenses de gestion courante (en M€)	2022	2023
TOTAL	5,71	6,03
Charges générales	1,76	2,02
Charges de personnel	2,88	2,87
Charges de gestion courante	0,91	0,96
Autres charges	0,17	0,18

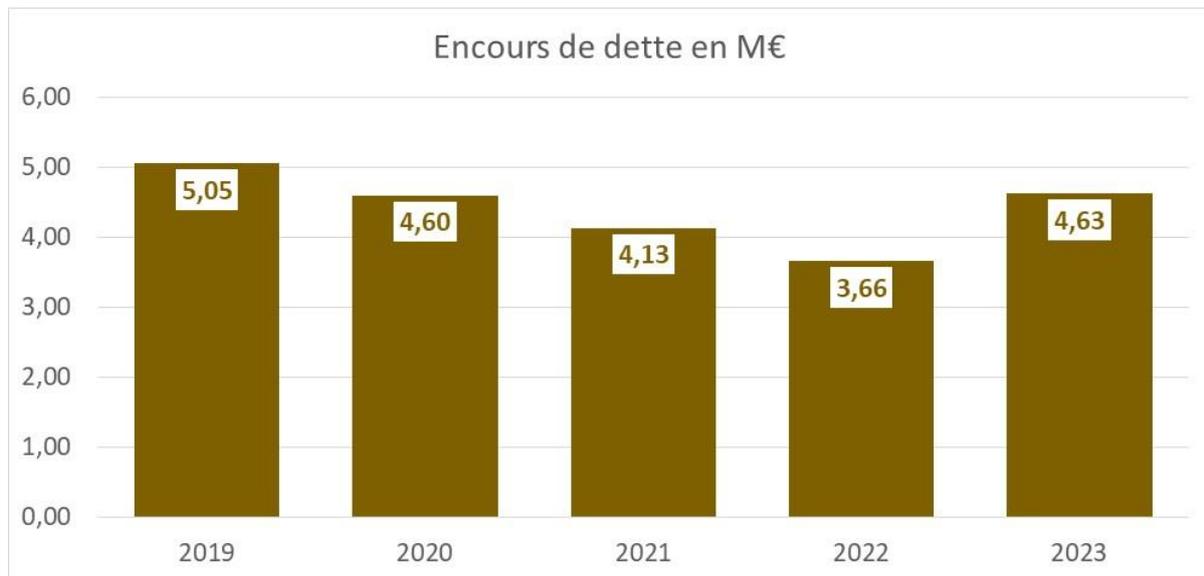
Les dépenses courantes progressent de 311 k€ entre 2022 et 2023 :

- Hausse des charges générales (+256 k€) :
 - +70 k€ de dépenses de gaz et d'électricité ;
 - +120 k€ d'augmentation sur les contrats liée à l'inflation
 - +30 k€ de charges de restauration scolaire ;
 - +27 k€ de frais d'entretien de voiries et réseaux.
- Les charges de personnel restent stables entre 2022 et 2023 ;
- Les autres charges de fonctionnement (+56 k€) :
 - +32 k€ des contributions versées au syndicats dont la commune est membre (SDEHG et SIAHBVT) ;
 - +7 k€ de subvention versée au CCAS ;
 - +9 k€ de subvention versée au budget annexe Portage.

Le montant des investissements réalisés s'élève à 633 k€ en 2023. Il s'agit principalement de travaux réalisés sur le site Brusson, des travaux de voirie ainsi que des frais d'études relatifs au groupe scolaire dont les travaux débiteront en 2024.

Depuis 2020, le montant des investissements s'élève à 4,3 M€.

Entre 2020 et 2022, Villemur-sur-Tarn n'a pas eu recours à l'emprunt : la commune s'est en partie désendettée. Compte tenu du projet de groupe scolaire à venir, la Commune a eu de nouveau recours à l'emprunt en 2023, pour la première fois depuis 2019. La dette entre ici dans le plan de financement du projet, en complément des subventions (2,5 M€ d'aides attendus) et des ressources propres (1,9 M€ mobilisés).



Au total, la Commune détient 8 contrats d'emprunt à rembourser, tous classés en catégorie 1A sur la Charte Gissler, catégorie qui présente les emprunts les moins risqués.

PARTIE II : LE BUDGET ANEXE PORTAGE

Le compte administratif du budget annexe Portage de repas affiche un résultat équilibré en 2023.

Ce budget bénéficie d'une subvention d'équilibre du budget principal d'un montant de 17 938€ en 2023. Cette subvention est en hausse par rapport à 2022 (subvention 2022 : 8 859€), d'une part car le nombre de repas a augmenté (17 058 repas en 2023 contre 16 616 en 2022), d'autre part car le prix a aussi progressé (5,88€ HT en 2023 contre 4,88€ HT en 2022).

FONCTIONNEMENT (en k€)	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Résultat reporté des années antérieures			0,0
Exercice 2023	166,0	160,8	-5,2
Résultat de fonctionnement au 31/12/2023	166,0	160,8	-5,2

INVESTISSEMENT (en k€)	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Résultat reporté des années antérieures			0,0
Exercice 2023	0,0	5,2	5,2
Résultat D'investissement au 31/12/2023	0,0	5,2	5,2

RESULTAT 2023 = 0€



PARTIE III : LE DISPOSITIF DE MECENAT DE COMPETENCES

Bilan annuel du mécénat de compétences au titre de l'année 2023 - à remplir par la collectivité ou l'établissement

Données générales			
Nom de la collectivité	Nature	N° de département	Nombre total de fonctionnaires mis à disposition par la collectivité au titre de l'année 2023
MAIRIE DE VILLEMUR SUR TARN	commune de plus de 3500 habitants	31	4
			3

Etat des fonctionnaires mis à disposition					
Grade	Fonctionnaire mis à disposition n°1	Fonctionnaire mis à disposition n°2	Fonctionnaire mis à disposition n°3	Fonctionnaire mis à disposition n°4	TOTAL
Objet de la mise à disposition	Rédacteur	Ingénieur	Adjoint administratif principal 1 ^{er} classe	Adjoint administratif principal 1 ^{er} classe	
Durée	Gestion financière 1 an	Gestion technique 1 an	Gestion administrative - paie 1 an	Gestion financière 1 an	
Coût	23350	19734	3021	2212	
Caractère renouvelable (oui/non)	oui	oui	oui	oui	
Organisme bénéficiaire	SIEVT	SIEVT	SIEVT + SMGV + BVVT	SIEVT	
Nombre de fonctionnaires mis à disposition					

Liste des structures bénéficiaires				
Nom de l'organisme bénéficiaire	Structure bénéficiaire n°1	Structure bénéficiaire n°2	Structure bénéficiaire n°3	Structure bénéficiaire n°X
Nature de l'organisme (association, fondation...)	SIEVT	SMGV	BVVT	
Projet ayant justifié la mise à disposition	Syndicat intercommunal	Syndicat mixte	Syndicat mixte	
Nombre de fonctionnaires mis à disposition dans la structure	Suivi technique et financier	Quotité impartie à la mission	Quotité impartie à la mission	
	4	1	1	

Appréciation qualitative du dispositif de mécénat de compétences	
Points forts	Permet de bénéficier des compétences pour participer la gestion dans de faible proportions Sur le volet technique, transversalité de la vision du technicien
Points de vigilance	
Difficultés rencontrées	
Améliorations possibles	
Appréciation générale	Permet de remplir les équivalents temps plein et de bénéficier de compétences